

# DUBOIS 160 S26

Notice du 06/12/2025

## Notice de montage

1. Mesurer 67cm depuis le talon du ski, puis tracer une ligne transversale sur le ski (tipex, posca, gommette). Cette ligne repère l'emplacement sur le ski ou devra être positionné le milieu de la chaussure.
2. En déduire, selon vos chaussures et fixations, l'emplacement des butées, avant et arrière.
  - a. Le montage doit être conforme à la notice de montage des fixations.
  - b. Faire particulièrement attention à laisser entre l'arrière de la chaussure et la butée arrière l'espace préconisé par le fabricant de la fixation.
3. Exigence concernant les trous de fixations :
  - c. Zone : les trous de fixation doivent être percés dans un rectangle délimité par la ligne transversale + 47cm depuis le talon du ski, la ligne transversale +87cm depuis le talon du ski, et les deux lignes longitudinales +/-18mm depuis l'axe de symétrie du ski.
  - d. Diamètre max 4.1mm, profondeur max 9mm.
4. Précautions de perçage :
  - a. utiliser un dispositif de butée qui limite en profondeur le perçage. En effet, sous la couche dure supérieure de carbone, se trouve un noyau synthétique tendre. Il faut prendre garde de ne pas venir taper la couche de carbone inférieure avec la mèche.
  - b. un renfort fibre de carbone vertical est situé sur l'axe de symétrie du ski, ce qui rend le perçage difficile à cet endroit
5. Remplir intégralement les trous de [colle SADER epoxy progressive](#) et bien mouiller le carbone délimitant chaque trou par cette colle.

Remarque : les colles de qualité similaire sont acceptées, à condition que ce soit des colles bi-composant à base epoxy, progressive (ajustables au minimum 2h selon la notice), et de marque reconnue.

Pour s'assurer du bon remplissage des trous, on pourra commencer par remplir tous les trous, attendre 2 minutes, et les remplir à nouveau.

6. Visser les fixations. Laisser la colle durcir selon les conditions et le temps préconisé par le fabricant de colle.
7. A la première utilisation, finir de gratter le fart ou commencer par une descente pour ne pas endommager les peaux.

## **Domaine d'utilisation**

1. Ces skis sont des skis ultra légers en carbone, de randonnée ou raid, et des skis utilisables en compétition ou entraînement pour la compétition.
2. En particulier, ce ne sont ni des skis de piste, ni de saut, ni de pente raide.
3. Le poids maximum du skieur, équipement compris (habits, skis, chaussures, sac), est de :
  1. Version rigide ++ : maximum 85kg,
  2. Version D : maximum 85kg,
  3. Version rigide : maximum 75kg.

## **Notice d'utilisation**

1. Avant toute utilisation, vérifier l'absence de signe de fatigue de carbone (fissures), ainsi que l'allure générale du ski (cambre uniforme et toujours prononcé), l'éventuel enfoncement des carres.
2. Ne pas skier en présence du moindre défaut de l'ordre de ceux listés ci-dessous.
3. A la descente, déverrouiller impérativement la butée avant de la fixation pour éviter blessures, fatigue prématuée ou casse de matériel.
4. Le ski ne doit être utilisé, en descente comme en montée, que sur neige, et ne doit pas toucher autre chose que de la neige.
5. Les chutes répétées ne peuvent être considérées comme une utilisation normale du ski.
6. Le ski n'est pas prévu pour encaisser des compressions à forte vitesse, ni foncer contre des obstacles, y compris des obstacles de neige.
7. Après utilisation, stocker les skis dans un endroit chaud et sec, à l'abri de l'humidité et des chocs, pour éviter l'oxydation des carres et le travail destructeur de l'humidité.
8. Farter régulièrement, en particulier en toute fin de saison avant stockage pour l'été.
9. Aiguiser si besoin les carres à 89° chant latéral, 1° déversage. Cette opération doit être rare compte-tenu de la finesse des carres (max deux fois par an).

## **Garantie légale de conformité**

- Les skis sont soumis à la garantie légale de conformité, qui est une garantie contre la présence de vices de fabrication précédant l'achat du ski.
- En particulier, cette garantie ne s'applique pas :
  - ➔ en cas de montage non conforme à la notice de montage,
  - ➔ en cas d'utilisation non conforme à la notice d'utilisation,
  - ➔ en cas d'usure normale, perte normale progressive des qualités mécaniques du ski liées à la fatigue du matériaux composite.

- En cas d'apparition d'un défaut et de demande de réparation, le client présentera un ski digne d'un usage précautionneux, en particulier :
  - le ski devra être exempt de rayures,
  - le ski ne pourra présenter des trous supplémentaires aux trous des fixations, et la notice de montage devra avoir été intégralement respectée.
- Le skieur devra en outre certifier sur l'honneur avoir respecté les notices de montage et d'utilisation en particulier en ce qui concerne tout ce qui ne peut se voir :
  - stockage à température ambiante et à l'abri de l'humidité les skis entre les sorties
  - ski en descente avec butée avant dévérouillée,
  - respect des poids maximum d'utilisation,
  - absence de chutes répétées, descente à grande vitesse sur compression,
- Il sera alors décidé, selon les dispositions prévues par la garantie légale de conformité à un remplacement, remboursement partiel ou total du produit.
- En cas de litiges qui n'entrent pas dans le cadre de la garantie légale de conformité, le vendeur pourra proposer un remboursement qui ne pourra excéder le prix payé à l'achat par le client, diminué de 10 euros par sortie et 1 euro par jour, dans la limite de deux ans après l'achat.